

# La Tunisie adopte une loi historique

Les Noirs descendants d'esclaves et les Africains subsahariens sont régulière

TUNIS - correspondant

Une nouvelle fois, la Tunisie affiche sa fierté d'être si singulière. Au lendemain de l'adoption, mardi 9 octobre, d'une loi pénalisant le racisme, une première dans le monde arabe, le ministère des affaires étrangères a tweeté que « cette nouvelle réalisation honore la Tunisie ». Déjà pionnière dans l'abolition de l'esclavage – dès 1846, deux ans avant la France –, la Tunisie se distingue à nouveau dans la consolidation d'une conception éclairée d'elle-même.

« C'est un moment historique », s'est félicitée Jamila Ksiksi, députée affiliée à Ennahda (islamiste). M<sup>me</sup> Ksiksi est une des figures de ce combat. Issue de la minorité des Noirs tunisiens, représentant environ 15 % de la population et descendants d'esclaves pour l'essentiel, elle a été la principale avocate du projet de loi à l'Assemblée des représentants du peuple.

A la tribune du Parlement, mardi, M<sup>me</sup> Ksiksi a invité ses pairs à reconnaître enfin la réalité du racisme anti-Noirs en Tunisie, longtemps resté tabou dans le débat public. Elle a bien senti les réticences dans les travées. Certains députés ont carrément nié le problème. D'autres se sont inquiétés des risques de divisions au sein de la communauté nationale. Une troisième catégorie, enfin, a pointé un prétendu « agenda étranger » derrière cette loi, notamment l'Union européenne.

## Aboutissement d'un combat

Le plaidoyer de M<sup>me</sup> Ksiksi a fini par les convaincre puisque le texte a pourtant été adopté à la quasi-unanimité. Les propos racistes seront passibles d'une peine maximale d'un an de prison et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 000 dinars (environ 306 euros). La sanction sera plus lourde pour « l'incitation à la haine » ou « les menaces racis-

tes », qui coûteront à leurs auteurs jusqu'à trois ans de prison et 5 000 dinars d'amende (15 000 dinars s'il s'agit d'une personne morale).

Ce vote est l'aboutissement d'un combat mené depuis la révolution de 2011 par une poignée de militants de défense des droits des Noirs tunisiens, notamment les associations Adam et M'nemty. Leurs mots d'ordre sont longtemps restés sans grand écho, y compris auprès des organisations historiques des droits humains, préoccupées par d'autres priorités au lendemain de la chute de la dictature. « Jusqu'en 2015, on n'était pas soutenus par la société civile tunisienne », déplore Maha Abdelhamid, pionnière du combat au sein de l'association Adam. Aujourd'hui doctorante à l'université Paris-Ouest-Nanterre, M<sup>me</sup> Abdelhamid fait part de ses sentiments mitigés. « La Tunisie en tant que pays a de quoi être fière, dit-elle. Mais dans le même

**Les associations appellent à assurer plus de visibilité politique et sociale aux Noirs tunisiens**

*temps, je suis contrariée de voir comment cette lutte pour les Noirs en Tunisie est aujourd'hui appropriée par les gens au pouvoir. On reste dans le paternalisme.»*

M<sup>me</sup> Abdelhamid appelle à aller bien plus loin. « Il faut comprendre le processus historique derrière les discriminations frappant les Noirs, exhorte-t-elle. Il y a un héritage mental très lourd qui pèse sur notre mémoire. » L'histoire, c'est notamment l'esclavage, dont les stigmates psychologiques persistent. M<sup>me</sup> Abdelhamid rappelle

## Venezuela : critiques après la mort d'un opposant

Selon les autorités, Fernando Alban s'est suicidé alors qu'il se trouvait en détention

BOGOTA - correspondante

Tous les détracteurs du président Nicolas Maduro

dans la salle d'attente du Sebin, allait être déféré au tribunal, il s'est lancé par la fenêtre dans le vide. Sa chute a causé sa mort.

ENSEMBLE NOUS SAURONS

# e une loi historique contre le racisme

les Africains subsahariens sont régulièrement victimes de violences

## Les associations appellent à assurer plus de visibilité politique et sociale aux Noirs tunisiens

*temps, je suis contrariée de voir comment cette lutte pour les Noirs en Tunisie est aujourd'hui appropriée par les gens au pouvoir. On reste dans le paternalisme.»*

M<sup>me</sup> Abdelhamid appelle à aller bien plus loin. «*Il faut comprendre le processus historique derrière les discriminations frappant les Noirs, exhorte-t-elle. Il y a un héritage mental très lourd qui pèse sur notre mémoire.*» L'histoire, c'est notamment l'esclavage, dont les stigmates psychologiques persistent. M<sup>me</sup> Abdelhamid rappelle

que sur l'île de Djerba, où vit une importante communauté noire, plusieurs familles conservent dans leurs actes de naissance la référence à l'ancien statut d'esclave (*atig* ou «*affranchi*»).

Un tel passif explique que le combat des associations ait tardé à éveiller de l'intérêt. «*La question noire est restée sensible, car elle réferait à l'inconscient esclavagiste et à l'unité nationale*», souligne la chercheuse en sciences sociales Stéphanie Pouessel, auteure notamment de *Noirs au Maghreb, enjeux identitaires* (Karthala, 2012).

### Attaque au couteau

Il a fallu attendre les violences à Tunis contre des Subsahariens à la suite d'un match de football entre la Tunisie et la Guinée équatoriale, en 2015, pour qu'une prise de conscience s'amorce. D'autres incidents, dont l'attaque au couteau de trois étudiants congolais au cœur de Tunis, en décembre 2016, ont accéléré la réflexion

sur une nécessaire riposte législative. Aux yeux des militants associatifs, l'acquis du 9 octobre n'est qu'un début.

«*Si on veut éradiquer le racisme en Tunisie, on ne le fera pas avec une simple loi*, avertit Saadia Mosbah, Noire tunisienne, présidente de l'association M'nemty. *Il va falloir que l'Etat s'implique.*»

Le plus dur sera de faire appliquer les nouvelles dispositions et, pour ce faire, changer les mentalités. Les militants associatifs appellent à cette fin à assurer plus de visibilité politique et sociale aux Noirs tunisiens. La députée Jamila Ksiksi est la seule élue noire au Parlement. Depuis Taïeb Sahbani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1986-1987, aucun Noir n'a jamais été ministre à Tunis. Les Noirs sont aussi absents de la scène médiatique tunisienne. «*La loi du 9 octobre n'est qu'une première pierre*», annonce M<sup>me</sup> Mosbah. ■

FRÉDÉRIC BOBIN

ENSEMBLE NOUS SAURONS